MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Publication périodique
DLP29-8-88036664

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN ARDECHE DROME ISERE LOIRE RHONE SAVOIE HAUTE-SAVOIE

EDITION BAS-VIVARAIS
ABONNEMENT ANNUEL : 80 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9410 17A

(7) 862.20.30
Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

19 Mai 1983 N° de série continue 46 Bulletin n° 13

ARBRES FRUITIERS

RONGEURS

Des dégâts, quelquefois importants, de rongeurs ont été constatés notamment en vergers de pommiers.
Pour être efficace la lutte doit être réalisée de novembre à mars : un Bulletin "spécial rongeurs" paraîtra au moment opportun.

COCHENILLE ROUGE DU POIRIER (toutes espèces arbres fruitiers)

Les sorties de larves mobiles sont commencées mais elles sont très échelonnées.

Vergers où les DEUX traitements d'hiver ont été effectués selon nos préconisations : il n'est pas nécessaire d'intervenir.
Autres vergers concernés : un traitement à base de Méthidathion à 60 g de ma/hl (ULTRACIDE) sera effectué au cours des derniers jours du mois de mai. Ce traitement doit être limité aux seuls arbres contaminés.

Nous rappelons que les interventions de base contre ce ravageur sont les DEUX TRAITEMENTS D'HIVER.

CERISIER

MOUCHE DE LA CERISE

La présence d'asticots est un obstacle aux exportations : pour tous les pays importateurs il n'y a aucune tolérance (1).

Cette année, la protection doit être assurée :
- à partir du 25-26 mai : au fur et à mesure de la maturité pour toutes les variétés (à l'exception des Burlat en situations précoces et moyennes).
- au stade "fruits jaune-vert virant au rose".

Produits utilisables :
. DELTAMETHRINE à 1,25 g de ma/hl (DECIS). Sans délai d'emploi, mais son mode d'action doit le faire appliquer très précocement.
Il est trop tard pour l'employer dans la région de CHAMBONAS.
. DIMETHOATE à 30 g de ma/hl (nombreuses spécialités).
. FORMOTHION à 50 g de ma/hl (ANTHIO Fort).
(Ces deux derniers produits ont une action en profondeur ; RESPECTER LEUR DELAI D'EMPLOI DE 7 JOURS AVANT RECOLTE).

PROTECTION FONGICIDE AVANT RECOLTE

Le temps actuel est particulièrement favorable au Monilia. Il convient de rester vigilant.

Produits utilisables : . BENLATE (Bénomyl) à la dose de 60 g de produit commercial/hl
. SAPROL (Triforine) à la dose de 150 g de produit commercial/hl

(1) Les exportations sont contrôlées après conditionnement par le Service de la Protection des Végétaux. Le dépistage consiste à ouvrir 100 cerises par lot homogène et à les plonger dans une solution d'eau salée (250 g de sel de cuisine par litre d'eau) ; les asticots montent à la surface et leur présence est alors facilement décelable.

P113

PECHER

Tordeuse orientale - Le traitement destiné à diminuer les populations dans les vergers en production sera appliqué dès réception en toutes situations.

Produits utilisables : . fenitrothion à 50 g de ma/hl (nombreuses spécialités).
. phosalone à 60 g de ma/hl (AZOPHENE, ZOLONE).

En cas d'attaque de PUCERON VERT (Myzus) préférer l'emploi de méthomyl à 62,5 g de ma/hl (LANNATE 20 L) ou de deltaméthrine à 1,75 g de ma/hl (DECIS).

Puceron vert (Myzus) - Pour ne pas gêner l'activité des auxiliaires dans les colonies et la migration qui s'amorcera dans la 1ère quinzaine de juin, éviter toute intervention contre ce puceron après le 25 Mai.

Oïdium - Tavelure : rester vigilant.

POIRIER - POMMIER

Carpocapse -
Régions précoces (ST JUST, CHAMBONAS) : vergers protégés avec un produit larvicide classique : premier traitement conseillé vers le 25 Mai.
Produits utilisables : uniquement ceux dotés d'une longue rémanence (2 semaines au moins) et peu toxiques pour la faune auxiliaire : phosalone à 60 g de ma/hl (AZOPHENE, ZOLONE), ou phosmet à 50 g de ma/hl (IMIDAN).
Régions de précocité moyenne (AUBENAS, ST SERNIN, GROSPIERRE) : vergers protégés au DIMILIN à 40 g de produit commercial/hl (DIFLUBENZURON) : premier traitement conseillé au début de la semaine prochaine.
La date de la première intervention avec des produits larvicides classiques se situera à la fin du mois si les températures actuelles persistent.
Régions tardives (MONTPEZAT SOUS BAUZON) : il est encore trop tôt pour intervenir.

Cadence de renouvellement des traitements (en l'absence de lessivage) : DIMILIN : tous les 21 jours ; AZOPHENE, ZOLONE, IMIDAN : tous les 15 jours.
Remarque : les produits à base de phosalone sont également efficaces contre les pucerons verts du pommier.

Tavelure - Les conditions climatiques sont toujours très favorables.

POMMIER

Mineuses des feuilles - (voir fiche photos couleur ci-jointe).

PRUNIER

Carpocapse des prunes - Le premier traitement est conseillé :
- Dès réception dans les régions de précocité moyenne (AUBENAS, ST MAURICE D'ARDECHE).
- Au début de la semaine prochaine dans les régions semi-tardives (MEYRAS).
Produits utilisables : phosalone à 60 g de ma/hl (AZOPHENE, ZOLONE) ; azinphos à 40 g de ma/hl (nombreuses spécialités). On ajoutera un produit efficace contre la ROUILLE (mancozèbe, manèbe, zinèbe ou zirame).

VIGNE

MILDIOU

Les foyers découverts se situent actuellement à St Paul le Jeune et Ruoms, d'autres existent sans aucun doute.

Sur tous cépages, un premier traitement préventif a dû être effectué. Les traitements à base de produits de contact ou de cymoxanil ont dû être renouvelés du fait des pluies lessivantes de début de semaine, et de l'avancée de la végétation.
En ce qui concerne l'utilisation des produits, et notamment des systémiques, tenir compte de la note publiée dans notre Bulletin n° 11.

Ces premiers traitements doivent être bien réalisés, afin d'éviter toute dispersion et développement de la maladie, car cette année tout porte à croire (germination des oeufs d'hiver, pluviométrie, précocité des foyers) que la pression de la maladie sera forte si le temps actuel se maintient.

BLACK ROT

Les projections de spores vont être importantes dans les semaines à venir. La protection doit donc être parfaite. Elle peut éventuellement être commune au mildiou, en sachant bien que pour lutter contre le Black-Rot, aucun produit systémique n'est efficace et qu'en conséquence le renouvellement des traitements est absolument nécessaire après 20 mm de pluie.

P 114